115. Séance du 9 janvier 1789

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

115. Séance du 9 janvier 1789, 1789/01/09

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4123

Registre (test)

Registre9
Folio

- 54
- 55

Type de séanceOrdinaire
Présents

- Castilhon, Jean
- Dutour [Maître es Jeux]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Latresne (de), Jean Jacques Claire
- Magi, Jean-Pierre [l'abbé]
- Malcor (de Belmont de), Jérôme
- Poitevin, Vincent

ObjetElections

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4123?context=pdf

Présentation

Date1789/01/09
Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

LangueFrançais
Notice créée par Jean de Laportalière Notice créée le 24/08/2022 Dernière modification le 26/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4123?context=pdf

Du 1er avril 1788

M. Martel Martelle

M. l'abbé Jean

Du 8 avril 1788

M. Martel Martelle

M. Castillon Castillon

Du 22 avril 1788

M. Martel Martelle

Du 29 avril 1788

M. Martel Martelle

Castillon

Jean

Il est à noter que M. M. les académiciens qui ont assisté aux assemblées ordinaires du travail, ont été au nombre de M. M. Castillon, Martelle et l'abbé Jean qui sont les six membres des deux sections nommés pour rendre part à la distribution des prix.

Du Vendredi 2 Janvier 1789

M. l'abbé Magi

Du Vendredi 9 Janvier

M. Castillon Castillon

M. de Malvin

M. Dulaux

M. l'abbé Magi

M. de Malvin

M. de Lacoume

M. Pérouse

M. Jeanne Jeanne

Il est à noter que M. Modérateur M. le Président de Lauzetere et pour Secrétaire M. Pérouse

Censeurs

M. Lauzetere de Lacoume

M. de Malvin

Dispensateur

M. l'abbé Magi

Secrétaire des assemblées ordinaires

M. l'abbé Magi

M. l'abbé Magi qui avait été chargé de la fonction d'imprimer les noms des auteurs, a lieu de rapporter la pièce dispensée cette fois que les autres noms ont

Dit que par quelle [illegible] Magi

La qualification de Dieu a été accordée pour [illegible] de [illegible] dans

M. Dulaux a lu de Dieu un [illegible] pour [illegible] d'un [illegible]

Du 16 Janvier 1789

assemblée publique de la Jeunesse

M. Castillon Castillon

M. de Lauzetere Lauzetere

M. Martelle Martelle

M. l'abbé Magi Magi

M. Dulaux Dulaux

M. de Malvin Malvin

M. l'abbé Jeanne Jeanne

M. de Porto de Porto

M. l'abbé Carré Carré

M. l'abbé Jean Jean

M. de Montagut Montagut

M. Maillet Maillet

M. Pérouse Pérouse

M. de Malvin Malvin

M. Dulaux de Lalouy Dulaux de Lalouy

M. de Lacoume Lacoume

M. de Représentation Pérouse

M. Jeanne Jeanne

M. le Modérateur a lu un éloge de Jeanne de la Jeunesse pour avertir M. le [illegible] que lui [illegible] avait commencé et sur la réponse qu'il M'avait trouvé aucun de M. M. les petits [illegible] L'académie a passé de la salle des assemblées ordinaires dans celle des illustres où M. Dulaux l'un des maîtres de jeux floraux a un [illegible] de la jeunesse après laquelle M. l'abbé Carré a fait la lecture d'un poème, après quoi l'académie est rentrée dans la salle.

Lauzetere modérateur

Du 16 Janvier 1789

M. Jeanne

Du 23 janvier 1789

M. Castillon Castillon

M. l'abbé Magi

M. Pérouse